

Compte rendu du Conseil municipal du 25 janvier 2021 20h30

Présents: Baptiste Hélène, Colombat Valérie,, Fayard Janis,, MorregiaJean Louis, Nibel Emmie, Beck Frédéric, Delcros Sandrine, Doutré Francis, Lemaitre François, Valette Denis,, Valette Jérôme, Vigne Annabelle.

Excusés: Baudoin Clémentine, Boulanger Roland, Hervault Stéphane

Secrétaire de séance: Beck Frédéric

Proposition d'achat groupé par le SDE de l'Ardèche :

Suite à la fin du tarif réglementé de l'électricité pour les collectivités, le Syndicat départemental de l'énergie propose de négocier des contrats groupés pour les communes qui le souhaiteraient.

Grâce à des volumes importants, les conditions tarifaires pourraient se révéler plus avantageuses. Afin de bénéficier de cette possibilité, le SDE propose un abonnement de 134 euros par an.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des présents l'abonnement proposé.

Délibération investissement :

Afin de faciliter le paiement des travaux pour l'aménagement des appartement communaux du Tissage, il est proposé au Conseil municipal de réaliser la dépense sur le budget 2021. Cela est possible pour les dépenses d'investissement à concurrence de 25% des sommes prévues sur le budget investissement de l'année précédente.

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Organisation de travail du personnel communal :

Une réunion avec le personnel des écoles a entraîné une remise en ordre des emplois du temps. Afin d'équilibrer les effectifs présents à la cantine, une nouvelle répartition a été adoptée.

Un des agents pourrait bénéficier d'un mi-temps thérapeutique. Les contraintes liées aux conditions d'exercice de ce mi-temps nécessitent une réflexion sur les tâches à réaliser par l'agent.

Une commission concernant le personnel cantonnier est prévue le jeudi 04 février 2021 à 20h30.

Une commission concernant le personnel Ecole est prévue le mercredi 10 février 2021 à 20h30.

Ecoles, appel à projet matériel informatique Ecole/ Etat :

La commune a été acceptée en 2020 sur un projet de financement de matériel (tablettes – vidéoprojecteur – montant : 3 260 €). Un nouvel appel a été lancé avec des conditions plus favorables (30% commune, 70% Etat). Le Conseil municipal décide de candidater pour 2021 afin de compléter le projet précédent.

Divers :

L'espace de vie sociale, La passerelle des Vallées a été créé. Une invitation à l'assemblée générale constitutive a été lancée au Conseil pour le Samedi 06 février à 14h.

La commune des Ollières sur Eyrieux participe au programme d'aide de réduction des logements précaires lancé par la CAPCA. Une enveloppe de 37 000 euros sur 3 ans est à prévoir.

ADN : Un rendez-vous est prévu le 03 février avec l'Agence du numérique pour le permis de construire concernant le local à réaliser pour le déploiement de la fibre (piquetage – arpentage).

Une commission voirie/ budget est fixée le lundi 01/02/ 2021 à 20h30.

A 22h, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.